# BULLETIN D'INFORMATION

# MUNICIPAL

DECEMBRE 2020



# L'équipe municipale

Maire: Monsieur Jacques GEIGUER

1er adjoint : Monsieur Marcel PEREZ CANO

2ème adjoint : Monsieur Jacky GONTHIER

3ème adjointe : Madame Josy CHARBONNIER

Conseillers Municipaux

Madame Annick BLAISE

Messieurs Jean Claude FAURE, Jean DUFFOUR

# EDITORIAL DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers Souchoises, Chers Souchois,

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même, sommes heureux de vous présenter le bulletin d'information de notre commune.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée pour ce mandat municipal.

C'est un début difficile que notre équipe a dû assumer avec la perte de concitoyens dans un terrible accident, deux décès, 2 blessés, l'inconscience nous guette tous.

Que la liste noire s'arrête là.

La situation covid 19, obligeant la disparition de nos différentes manifestations communales.

Tous les agents municipaux et service technique ont adapté les locaux municipaux aux nouvelles règles sanitaires.

Espérant que la nouvelle année 2021 apporte un retour à la normale, avec de la joie et le développement de chacun.

Les projets seront continués et de nouveaux seront engagés, nous en reparlerons ensemble.

Je terminerai en vous souhaitant un joyeux noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

#### CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendu des divers conseils municipaux sont affichés sur le tableau devant la Mairie et prochainement consultable sur le site lasouche.fr

Actuellement les conseils municipaux se font à huit clos tant que la crise sanitaire n'est pas maitrisée.

# <u>INFOS PRATIQUES</u>

MAIRIE: tél.:04 75 37 90 11 - Mail: contact@lasouche.fr

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 18 h 00

AGENCE POSTALE : tél. : 04 75 37 90 11

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 18 h 00

#### SERVICES D'URGENCE :

Pompiers:

18 ou 112

Gendarmerie de Thueyts:

04 75 93 28 54

SMUR:

15

#### **MEDECINS JAUJAC**

Docteur Jean Luc DELENNE:

04 75 93 21 90

Docteur Natacha NITTING :

04 28 40 01 50

Docteur Bérangère GARRY :

04 28 40 01 50

PHARMACIE DES ORGUES

04 75 93 20 70

OFFICE DE TOURISME DE JAUJAC 04 75 93 51 64

**CENTRE DE LOISIRS DE FABRAS**: 04 75 94 10 76 ou 04 75 37 30 12

Le centre de loisirs de Fabras accueil les enfants de 3 à 14 ans en journée ou en demi journée et est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 00 sauf vacances de noël.

infos sur le site cdc@ardechedessourcesetvolcants.com

**DECHETERIES**: site internet www.cdc-asv.fr ou www.sidomsa.net

# <u>Déchets verts</u> à côté de la caserne des pompiers à Fabras :

Les mercredis et samedis de 15 h à 18 h du 1er avril au 31 octobre et de 14 h à 17 h du 1er novembre au 31 mars.

Attention le service n'est pas assuré en cas d'intempéries (pluie, neige)

déchets acceptés : végétaux, gravats, placo platre.

<u>Autres déchets</u> :

Thueyts: lundi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Prades: mardi et vendredi de 14 h 00 à 16 h 30

Labégude :du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15

#### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES:

En basse saison 1 fois par semaine le mardi

En haute saison 2 fois par semaine le mardi et le vendredi

TRI SELECTIF: Les containers sont vidés tous les 15 jours le jeudi

Nous vous rappelons que les objets encombrants ne doivent pas être déposés près des containers de tri selectif mais portés à la décheterie de Labegude et de bien déposer les déchets dans les bons containers. Le civisme de chacun est indispensable pour éviter de voir des dépôts sauvage un peu partout sur les points de collecte sous peine d'amende. De gros efforts sont à faire.

# ENCOMBRANTS: (materiels ne pouvant pas être transporté en voiture)

Le ramassage des encombrants est un service de la communauté des communes, il est réalisé plusieurs fois par an sur inscription par téléphone au 04 75 89 01 48 ou par Mail <a href="mailto:cdc@ardechedessourcesetvolcants.com">cdc@ardechedessourcesetvolcants.com</a>

**POINTS DE RAMASSAGE :** Sur la commune de La Souche il existe 4 points de dépôts au pont Morand, place Jean Moulin, place du Champ Clos et place de la Croze.

# LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

#### TRAVAUX PLACE DE LA CROZE







**APRES** 

L'aménagement de l'emplacement des containers pour le dépot des déchets ménagers, verres, plastiques, cartons et piles à été mis en place.

#### RENOVATION DU CLOCHER DE L'EGLISE DE SAINT LOUIS



# **INFOS IMPORTANTES**

#### **STATIONNEMENT:**

Plusieurs arrêtés municipaux ont été pris par la commune concernant le stationnement génant sur plusieurs voies, en cas de non respect de ceux-ci, les services compétant pourront verbalisés les contrevenants.

#### NUISANCES SONORES

Afin de respecter la tranquilité des riverains et pour la bonne entente du voisinage, les horaires permis pour les engins de débroussaillage et les tondeuses sont les suivants :

En semaine : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Le dimanche et les jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

#### **ECOBUAGE DES VEGETAUX**

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 17 décembre 2018, en complément de la délibération du 4 octobre 2018, il est rappelé les critères d'une activité et production agricole effective octroyant à un particulier une autorisation de brûlage.

Pour justifier d'une activité agricole il faut présenter une facture attestant une vente de chataîgnes supérieure à 800 kg ou être affilié à l'AOP chataîgnes d'Ardèche et ou justifier de l'adhésion au programme de la reconquête de la chataigneraie auprès du PNR (mention d'un numéro de dossier)

ATTENTION l'écobuage est autorisé du 1er octobre au 30 juin sauf décision de la préfecture en cas de grosses sècheresses.

#### PLANTATION ET ELAGAGE SUR LES VOIES COMMUNALES

Il est permis d'avoir des arbres en bordure de voies communales à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivents être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

#### **SUR LES CHEMINS RURAUX**

Les arbres et haies vives peuvent être plantés en bordure de chemin ruraux sans condition de distance, sous réserve des dispositions des articles 39 et 40.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, à la diligence des propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et la conservation du chemin.

#### SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure de routes départementales qu'à une distance de 2 mètres. Pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à une distance de 0,50 mètre pour les autres.

Aux embranchements des routes départementales entre elles ou avec d'autres voies publiques, la hauteur des haies ne pourra exéder 1 mètre au dessus de l'axe des chassées sur une longueur de 50 mètres comptées de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passage à niveau.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires des zones boisées.

## LES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

En vue de la mise en route d'ici 1 an de la fibre optique qui est un materiel très fragile et pour un bon fonctionnement de celle-ci, les propriétaires doivent prendre leurs dispositions afin de couper toutes les branches qui pourraient géner sa mise en route au risque de ce voir facturer l'élégage de celle-ci par les services compétants.

# DISPOSITIF D ALERTE CONCERNANT LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Afin de protéger et soutenir aux mieux notamment les femmes et les enfants qui en sont victimes, plusieurs dispositifs de signalement spécifiques existent. Si vous êtes ou vous connaissez une personne en danger vous pouvez joindre un interlocuteur :

- > Au 17 : moyen de contact en cas d'urgence. Il permet aux victimes de bénéficier d'une intervention rapide des forces de l'ordre.
- > Au 114 : pour un contact par SMS par les personnes victimes de violences.
- ➤ Au 39-19 : n° de téléphone anonyme et gratuit à l'inttention des victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles. Il permet d'échanger avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés.
- ➤ Sur la plateforme de signement des violences sexuelles et sexistes : arretonslesviolences-gouv.fr accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elle permet de dialoguer en direct et de manière anonyme avec des policiers et gendarmes formés et de pouvoir bénéficier d'assistance et de conseil.
- Au centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Ardèche (cidff07): structure associative chargée notemment dans le département de venir en aide aux femmes et aux enfants victimes de violences.

Téléphone: 04 75 93 31 70

# NOUVELLES DU VILLAGE NOTRE ECOLE



# L'équipe pédagogique

**Directrice**: Caroline ALBALADEJO

Instituteur : Cyril BARONNE

Atsem: Laurence VACHAUDEZ

\*\*\*\*\*\*

# LES 29 ENFANTS DE L'ECOLE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020



# SORTIE AU CHALET DU MEZENC AUX ESTABLES du 29 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE 2020



Les enfants, l'équipe pédagogique ainsi Madame Aline Chambon, ont pratiqué le VTT, visité le musée de l'école du vent à St Clément, rencontré une apicultrice qui leur a expliqué son metier et pour agrémenter le sejour une soirée à thème sur le moyen âge, période que les enfants travaillent en classe cette année a été animée par Madame Chambon.

## Super séjour !!!

#### LES PROCHAINS PROJETS DE L'ECOLE

l'école est inscrite dans un projet artistique en partenariat avec Vivante Ardèche, et une œuvre sur l'oeuvre de Werner Reinisch va être créée suite à la visite d'une exposition au château de Vogüé et qui sera exposée au château au mois de mars 2021.

Un spectacle au théâtre de vals les bains est prévu si la crise sanitaire le permet. Une sortie neige est également prévue si neige il y a.

# LES TARIFS DE LA CANTINE

Prix d'un repas : 3,80 € par carnet de 10 soit 38 €

Les carnets sont en vente en Mairie auprès de Laurence

le lundi matin de 9 h 00 à 9 h 15

# HORAIRES ET TARIFS DE LA GARDERIE

Tarif: 1 € pour 1 enfant et 1,50 € pour 2 enfants

Horaires : le matin de 7 h 45 à 8 h 50 et le soir de 16 h 30 à 18 h 00

# NOS EMPLOYES COMMUNAUX

Damien CROZE

Florence GREL

David FLEURY

Sandrine RABOUAN

Sophie FAJARDO

Laurence VACHAUDEZ

#### NOS COMMERCES

#### VIVAL:

Pendant le premier confinement, notre épicerie VIVAL, tenue par Madame Micheline DELBROUCQ est restée ouverte afin de pouvoir subvenir au besoin des habitants de la commune qui ne pouvaient pas se déplacer. Nous espérons que vous lui resterez fidèle en continuant à vous servir dans notre épicerie de village. et nous la remercions chaleureusement.

#### **BAR RESTAURANT:**

En cessation d'activité au 1er août 2020, le fond de commerce est toujours existant et en attente d'un repreneur, renseignements en Mairie.

#### **NOUVEAU**

PIZZA NOSTRA: Roberto et Aruna

sur la place Jean Moulin tous les vendredi soir à partir de 18 h 30

pensez à réserver au : 07 83 93 13 89

#### NOS ARTISANTS

Electricité générale: Thomas ALBALADEJO 04 75 38 92 27

Elagage - Abattage: Jacob COSTE 04 75 37 94 72

Sopreg confiturerie: 04 75 39 77 44

#### **NOUVEAU**

Dé'co'R'ève : Evelyne ROGIER 07 87 06 27 13

330 route du Tanarque dans les anciens locaux des Jalines

Rénovation de meubles, articles de décoration etc....Venez lui rendre visite, il est préférable de téléphoner pour connaître les horaires d'ouverture.

#### **NOS AGRICULTEURS**

**Elevage**: Céline CHARBONNIER, Cécile COSTE, Martine BERTRAND, Jean MAZEL, Roland BERTRAND, Adrien LEDUNOIS, Claude CROZE



## LA BIBLIOTHEQUE VOUS INFORME

# Bibliothèque de La Souche

2 place Jean Moulin

07380 LA SOUCHE

Mail: bibliotheque@lasouche.fr Tel: 04 75 93 29 98 aux heures d'ouverture

La bibliothèque est toujours très active et malgré la crise sanitaire et les deux confinements nous avons continués à améliorer la mise en place de l'informatisation.

Différents ouvrages sont à la disposition des lecteurs, enfants et adultes. Des romans, (terroir, policiers, ....) des documentaires, (histoire, jardinage, couture, .....) des biographies, livres en gros caractères, livres sur l'Ardèche...... Mais aussi pour les enfants, bandes dessinées, premières lectures, premiers romans. Des livres sur les animaux, des documentaires.... Le choix est divers, et sur les 2500 ouvrages mis à votre disposition vous trouverez sans doute votre bonheur.



Si un auteur, un ouvrage vous intéresse et que nous ne le possédons pas, nous pouvons vous le réserver à la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Ardèche). La navette passe 10 fois par an environ, et apporte les ouvrages que nous réservons. Le fond de la BDA est renouvelé 2 fois par an avec le passage du bibliobus.

L'informatisation de la bibliothèque est opérationnelle. Tous nos ouvrages sont répertoriés et vous pouvez les consulter sur le site et pour les lecteurs inscrits faire vos réservations.

Lien pour le site https://pmb.inforoutes.fr/opac\_css/?database=pmblasouche. En allant sur ce site vous aurez accès au site de la BDA et à celui de La Souche.

Pendant le dernier confinement la bibliothèque était fermée au public, mais nous avions mis en place « réservation et retrait. Depuis le ler novembre la bibliothèque est ouverte <u>les mercredis et</u> les samedis de 10 heures à 11 heures 30.



Les consignes sanitaires sont toujours en vigueur, deux personnes maximum, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, gel hydroalcoolique, distance à respecter. Les ouvrages sont toujours confinés avant d'être remis en rayon.

A cause de la crise sanitaire nous n'avons pas accueilli les enfants de l'école, 1eur institutrice est venue chercher des ouvrages pour la classe.

Et, les jours d'ouverture des enfants, accompagnés de leurs parents, viennent choisir des livres.

Cette année 2020 a été spéciale pour nous tous, et les manifestations que nous avions programmés ont été annulées. Mais les lecteurs sont toujours assidus et nous avons de nouvelles inscriptions.

La bibliothèque est un espace culturel amical, vivant, ouvert à tous. Son accès est libre et gratuit. Nous sommes toujours heureux de vous accueillir.

Merci à ceux qui sont là tous les mercredis et samedis. C'est grâce à vous que la bibliothèque continue à être ce qu'elle est aujourd'hui : un point de rencontre dans le village, un lieu convivial et agréable.

Merci aux agents d'entretien, aux secrétaires que nous sollicitons et qui répondent toujours à nos demandes. Et merci aux deux équipes municipales qui ont été et qui sont toujours à nos côtés pour faire grandir notre bibliothèque.

#### Les bénévoles :

Marie Rose, Philippe, Pascale, Simone, Maryline, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Prenez soin de vous.



# NOS ASSOCIATIONS

## **LES PRESIDENTS (ES)**

Génération mouvement : Bernard VIGNAL	04 26 62 20 23
Amicale laïque : Marie Joëlle BONIN	06 59 34 04 49
Rando la Souche : Hervé DUCRET	06 37 84 53 46
Association de Chasse : Bernard VIGNAL	04 26 62 20 23
La boule Souchoise: Jean DUFFOUR	06 20 08 70 95
Les amis du Brouty: Alain REBOUL	04 75 37 91 25
Les enfants et amis de Saint Louis : Roland BERTRAND	06 14 46 52 84
Les amis de l'église Saint Sauveur : Marcel PEREZ CANO	06 25 06 26 76
Le violon du ruisseau: Charles BALMAS	09 77 65 60 79
La Clémenterie : Julie WATRIN	04 75 37 26 33
NOUVEAU	

#### **NOUVEAU**

Le Don du Feu: Cédric, Aline, Jade CHAMBON 04 75 88 05 70

335 route du Tanargue

Poterie, jeux, dessins

# **AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE**

Tennis: se renseigner en Mairie

**Zumba** (exercices cardio sur musique rythmée): tous les mercredi à la salle polyvalente à 20 h 30

# PROCHAINES MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire aucune manifestation n'a lieu dans l'attente de la reprise de vos activités, chaque association recevra un courrier ou vous pourrez donner vos prochaines dates, et ou il vous sera également demandé divers documents afin de mettre à jour les dossiers de chaque association.

## **NOS AINES**

Au vu de la crise sanitaire et dans l'impossibilité d'organiser une manifestation de fin d'année et afin de préserver la santé de nos ainés un colis sera distribué à domicile en décembre 2020 à toute les personnes de 75 ans et plus.

# RECENSEMENT

Au dernier recensement de 2016 il y avait 380 habitants dans notre commune. Suite à la décision prise par l' INSEE Le prochain recensement de la population de la Souche aura lieu en janvier et février 2022.

#### ETAT CIVIL 2019 - 2020

#### NAISSANCES

Tony LEFEVRE-CANDILLON 28/08/2019 - Annaëlle, Cornélia OESCH 29/12/2019 Coraline LEVRA 10/10/2020

#### **MARIAGES 2019**

Jérémy DUQUESNE et Julie HERMITTE - Nicolas MAILLET et Delphine CROZE

#### **DECES 2020**

Françoise SKUTAS Michel BERTRAND Albert GAY **Emilie BERTRAND** 

Jean Pierre JULLIARD Josiane BRUNEL (épouse Julliard) Henry VERDIER Gaston BERTRAND

#### NOTRE PLAN D'EAU

Comme chaque année le merlon pour l'aménagement du plan d'eau a été mis en service au mois de juin, il a été très apprécié par les vacanciers et par de nombreux groupes venant du sud de l'ardèche comme le Palabre à Aubenas, l'association Béthanie de Lachapelle sous Aubenas et qui en ont bien profité grace aux aménagements qui permettaient de se poser pour passer une bonne journée.

Egalement, merci à notre surveillant de baignade pour son travail.



## PROJETS EN COURS ET A VENIR

# AMENAGEMENT DANS L'AGGLOMERATION :

Modification et mise en place de l'entrée d'agglomération au niveau de la Croze, de nouveaux panneaux seront installés par les services de la DDT

## AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE :

Une réflexion est en cours afin d'améliorer le stationnement et réduire la vitesse dans notre village. Un marquage au sol a déjà été fait sur certaines parties du village et devrait se poursuivre dans les semaines à venir.

# CHANGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE DE LA CROZE JUSQU'AU AZAGADES :

Les canalisations d'eau potable datant de plus de 40 ans et desservant le chemin du Champ de la Croze et des Azagades ainsi que la Croze et l'église seront réalisées.

#### **GITES RURAUX DES LIOURES:**

La municipalité envisage l'amélioration des gîtes ruraux des Lioures.

# LE SAVIEZ-VOUS

# **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:**

venir retirer un dossier en Mairie

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous jeune de 16 ans doivent venir s'inscrire en Mairie

# AMBROISIE appelée aussi herbe de Saint-Jean :

La commune a procédé à l'arrachage de l'ambroisie sur diverses parcelles communales le jeudi 18 août 2020

Comment reconnaitre l'ambroisie : Plante avec des feuilles vertes et une tige velue pouvant atteindre 2 m, lors de la floraison ses fleurs sont jaunes.

L'ambroisie est très allergisante, si vous en avez dans vos jardins, il faut l'éliminer avant la floraison, soit avant fin août.

En cas de présence dans votre environnement, prévenir le référent du conseil municipal Monsieur GONTHIER Jacky

Tél.: 06 78 17 58 27

# **COMPTEUR D'EAU** (propriété de la commune)



Les compteurs d'eau sont la propriété de la commune, En période hivernale pensez à protéger votre compteur d'eau du gel. Il faut savoir que tout les dégats causé après le compteur sont à la charge de l'abonné. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre compagnie d'assurance mulriques habitation pour savoir si vous pouvez avoir un remboursement des frais liés aux dégats causés, sur présentation de factures.

#### **FRELONS ASIATIQUES:**

Vous avez un nid de frelons asiatiques dans votre propriété, n'hésitez pas à téléphoner au 06 08 92 26 67, mail à <u>pascal.binon@orange</u>,fr ou <u>www,lefrelon,com</u>

## **PETITES ANNONCES**

Les propriétaires fonciers désirant vendre, louer ou céder gratuitement leurs chataîgneraies ou terrains agricoles peuvent s'adresser à la commission agriculture en Mairie au 04 75 37 90 11

Si vous avez un logement libre à louer maison ou appartement merci de vous faire connaître en Mairie

Vous possedez d'anciennes photos du village de la Souche, merci de contacter Madame Annick BLAISE au 04 75 88 54 92

Toutes les offres seront les bienvenues, merci

